

## Prévention et Maîtrise des risques sanitaires liés à la légionellose. (En conformité avec l'Arrêté Ministériel du 14 décembre 2013)



OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ REQUIS
<p>Acquérir l'ensemble des connaissances et des compétences afin de mieux appréhender les risques liés à l'exposition des produits chimiques et aux aérosols d'eau susceptibles de contenir des germes pathogènes.</p> <p>Se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur....</p>	<p>Personnes concernées dans les interventions sur les tours de refroidissement et les Eaux Chaudes Sanitaires tels que les mécaniciens, électriciens, opérateurs, préleveurs d'échantillons, membres du CHS – CT, cadres responsables d'exploitation, de maintenance, d'environnement-sécurité, entreprises extérieures...</p>	Aucun

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : Groupe de 8 personnes maximum.

### CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

#### OBJECTIFS ENTREPRISE :

- Répondre à l'impératif de la protection du personnel et de l'environnement,
- Former toute personne impliquée directement ou indirectement dans l'exploitation des installations, sur les risques chimiques et ceux liés à l'exposition aux aérosols d'eau susceptibles de contenir des germes pathogènes,
- Former tout le personnel intervenant à l'intérieur ou à proximité des installations aux mesures des Equipements de Protections Individuelles (y compris entreprises extérieures),
- Répondre à la conformité des réglementations en vigueur pour les tours de refroidissement (arrêtés ministériels du 14 décembre 2013) et pour les installations en Eaux Chaudes Sanitaires (arrêtés ministériels du 30 novembre 2005 et du 1er février 2010).

#### Module 1

##### 0.1 Rappels Réglementaires

##### 1 - Historique

##### 1.1 L'origine de la maladie du légionnaire

##### 1.2 La chronologie des actions engagées dans la réglementation

##### 2. La bactérie

##### 2.1 Présentation de la bactérie responsable de la légionellose

##### 2.2 Les milieux de sa prolifération

##### 3. La contamination

##### 3.1 Les vecteurs de contamination

##### 3.2 La prolifération de la Legionella

##### 3.3 La pathologie, les diagnostics cliniques de la maladie

##### 3.4 La population à risques

##### 3.5 Les diagnostics biologiques

##### 4. Lutte et prévention

##### 4.1 Les actions préventives et correctives

##### 4.2 Les moyens de traitement

##### 4.3 L'optimisation des taux de concentration

##### 4.4 Protection du personnel « les E. P. I. »

DUREE	LIEU
<b>Modules 1 + 2 (1 jour = 7 heures) + ½ à 1 journée pour l'option Module 3</b>	- En centre ou en entreprise.

#### PEDAGOGIE ET MATERIEL PEDAGOGIQUE UTILISE

La formation est dispensée par un formateur compétent et expérimenté.

Diaporama en Power Point avec une formation présentée en alternance avec des apports théoriques et d'exemples concrets.

Echanges interactifs entre les participants.

Etude des documents réglementaires du carnet de suivi de la société et leur interprétation, des analyses de risques, des audits, ....

Documentation technique remis lors de la formation à chaque stagiaire.

#### Validation des Acquis

À l'issue du stage, une attestation de stage sera délivrée par U.C.F.E. à l'employeur.

**Prévention et Maîtrise des risques sanitaires liés à la légionellose.  
(En conformité avec l'Arrêté Ministériel du 14 décembre 2013)**



**CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION SUITE**

**Module 2**

5. Les prélèvements, les préconisations réglementaires (Norme FD T 90-522)
  - 5.1 Prévention de l'agent préleveur
  - 5.2 Le flaconnage
  - 5.3 La prise d'échantillon
  - 5.4 La fiche de prélèvement
  - 5.5 Le transport de l'échantillon
6. Les analyses d'échantillons pour recherche de « légionelles » selon la norme NF T90-431
  - 6.1 Préparation des analyses
  - 6.2 Méthodes de concentration
  - 6.3 Flore interférente
  - 6.4 Interprétation des résultats
7. La réglementation, les aspects législatifs
  - 7.1 Les tours de refroidissement humides (décret et arrêtés du 14 décembre 2013)
  - 7.2 Les installations d'Eaux Chaudes Sanitaires (A.M. 30/11/2005 et 01/02/2010)

**Module 3**

(Pour les cadres et les responsables liés à la gestion, et à la maintenance des tours de refroidissement) Visite de l'installation et commentaires à chaud (prévoir les E.P.I.)

8. La tenue du carnet de suivi et de ses documents annexés
9. L'analyse Méthodiques des Risques « la méthode HACCP »
  - Les objectifs de la Méthode,
  - L'identification des facteurs de risques,
  - Les Mesures préventives,
  - La surveillance des mesures préventives et correctives,
  - L'établissement du rapport d'analyse de risques et sa révision.
10. Vérification de l'installation par les organismes agréés
  - Contrôles de l'installation,
  - Contrôles des documents règlementaires.
11. Le plan de surveillance des installations
  - Les indicateurs physico-chimiques,
  - Les indicateurs biologiques

DUREE	LIEU
<b>Modules 1 + 2 (1 jour = 7 heures) + ½ à 1 journée pour l'option Module 3 jours</b>	- En centre ou en entreprise.
<b>PEDAGOGIE ET MATERIEL PEDAGOGIQUE UTILISE</b>	
La formation est dispensée par un formateur compétent et expérimenté. Diaporama en Power Point avec une formation présentée en alternance avec des apports théoriques et d'exemples concrets. Echanges interactifs entre les participants. Etude des documents réglementaires du carnet de suivi de la société et leur interprétation, des analyses de risques, des audits, .... Documentation technique remis lors de la formation à chaque stagiaire.	
<b>Validation des Acquis</b>	
À l'issue du stage, une attestation de stage sera délivrée par U.C.F.E. à l'employeur.	